

RECALINE IMPRESSION reca

peintures

Impression pénétrante et durcissante



Définition

Impression alkyde-acrylique sans odeur, diluable à l'eau. Impression pénétrante à durcissement rapide, pour le blocage des fonds poreux non alcalins.

Destination

Peinture pour intérieur, elle s'utilise principalement sur les murs et plafonds et s'applique sur supports neufs ou anciens : plâtre, plaques de plâtre, bois, panneaux de particules, anciennes peintures et tout support dont le pH est inférieur à 9 (non alcalin).

Propriétés

- Protège le carton des plaques de plâtre pour les détapissages ultérieurs.
- Régule parfaitement la porosité du support.
- Excellent pouvoir garnissant et opacifiant.
- Sans odeur, dilution eau, application facile.
- Grande pénétration et durcissement rapide.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront adhérentes et convenablement lessivées.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **AREX**.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer 1 couche de RECALINE IMPRESSION.

Brosse et rouleau

- Sans dilution

Airless

- Diluer de 3 à 10 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

Teintes

Blanc, pastel série 1. Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3 %.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 10 litres.

Liant

Formulation hybride alkyde-acrylique en phase aqueuse.

Densité

1,55.

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Hors poussières : 1 heure.
- Sec : 1 heures.
- Recouvrable : 4 heures.

Extrait sec

En poids : 64 %.
En volume : 45 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 8 à 10 m²/l.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a -7b2

Assurance

RECALINE IMPRESSION est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Hygiène et sécurité

Contient des produits biocides (conservateurs) : contient C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/L. Ce produit contient moins de 1 g/L de COV.

Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

Code CED : 08 01 12.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr